



BIFI Sud

n°27

Juin 2011

Le journal à base d'agents actifs

syndicat SUD Santé Sociaux

Bâtiment des écoles

poste 83734 ou 02-99-28-37-34

syndicat.sud@chu-rennes.fr

Plan social au CHU : un départ à la retraite sur 3 non remplacé en 2011



**FAUSSE LETTRE,
VRAIE COLERE !!!**

PLAN SOCIAL AU CHU : LA DIRECTION FAIT LE SALE BOULOT DU GOUVERNEMENT

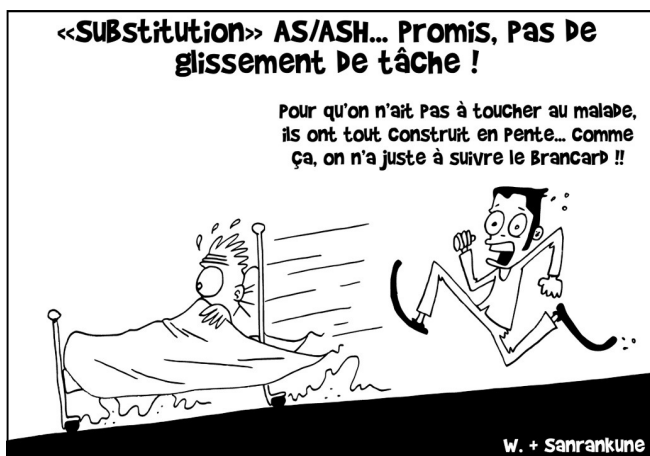
72 ETP en moins après les 100 supprimés en 2010.
46 postes d'AS déqualifiés en poste d'ASH.
Agression continue sur les 80%...

Madame la Direction,

Voilà comment vous prétendez que l'hôpital public va « relever le défi » lancé par le gouvernement. Car pendant que vous annoncez 2011 un quasi-retour à l'équilibre prochain atteint dans la peine et la sueur, le gouvernement diminue encore plus le financement de la Sécu... résultat ? Avec un nouveau déficit programmé, tout est à refaire, retour à la case départ ... Pour ceux d'entre nous qui n'avaient pas encore l'impression d'être des hamsters cavalant sans fin dans une roue, tout est bien clair à présent : la lutte contre le déficit est un leurre que vous agitez avec cynisme, pour nous faire avaler les mensonges de l'assèchement des budgets des hôpitaux.

Dans les instances, vous vous présentez en victime d'un contexte national, et presque en sauveurs, puisque vous prétendez que les suppressions de postes sont « le défi à relever ». Mais vous êtes certes, des victimes consentantes, et, de fait, vous devenez complices de cette politique hospitalière de la terre brûlée. Pas de moyens d'action des directions ? Vraiment ? Que se passerait-il, pourtant, si vous mettiez vos actes en accord avec vos discours et si plusieurs centaines de directeurs mettaient leur démission dans la balance ?

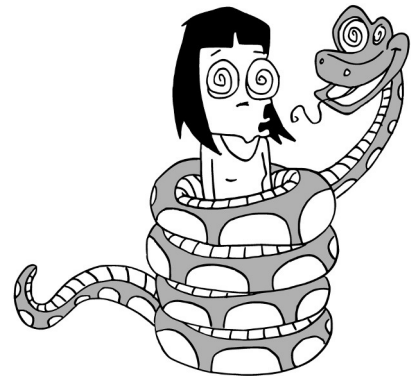
On a toujours le choix. Si le vôtre est fait, jamais le syndicat SUD ne négociera avec vous les pertes et les reculs sociaux dont vous devenez responsables.



Lu dans un couloir : une affichette d'un cadre en direction de ses équipes
« Il est hors de question que le poste de XXX disparaisse (...) Merci de vous calmer et de cesser les « bruits de couloirs » !!! » (14 avril)
Vive la communication !!!

Plan social hospitalier: les Directions savent se montrer Convaincantes...

tsss... il n'y a Pas D'argent en France...
tsss... il n'y a Pas D'autre Choix que
De SUPprimer Des Postes... tsss...



W. + Sanrankune

Glissements de tâches et dépassements de compétences : l'avenir financier du CHU ?

« Valoriser » les ASH en les faisant « participer » aux soins « sous la responsabilité » de l'AS...
« Responsabiliser » les IDE en leur donnant quelques-unes des prérogatives des médecins... Derrière ces nobles objectifs s'en cache un autre, moins avouable : comment faire faire le travail de quelqu'un par un autre agent moins bien rémunéré parce que moins diplômé ?

La direction a donc bossé dur, et elle a fini, par on ne sait quel tour de passe-passe, par identifier 46 postes d'AS qui soit disant ne touchent jamais au malade... et qui peuvent donc être sans risques transformés en poste d'ASH. Bravo l'artiste! Les brancardiers de Pontchaillou et les 10 AS des blocs opératoires qui devraient être dans la première charrette se reconnaîtront sans peine.

A titre d'info : Un tribunal a condamné pour faute inexcusable une direction d'établissement public à la suite d'un accident du travail dont a été victime une ASH employée comme AS, qui s'était blessée en manipulant un patient...

Accompagnement des agents en entretien

Autre avancée due à SUD, qui planche depuis longtemps sur ce dossier : lorsqu'un agent est convoqué par la hiérarchie, la direction s'est engagée à ce que cette convocation se fasse par écrit, en respectant un préavis de 5 jours. Cette lettre devra comporter obligatoirement le motif exact de l'entretien, ainsi que la possibilité de se faire accompagner par un représentant syndical.

Le but, pour SUD : éviter les guet-apens et préparer convenablement les entretiens.

Mais la meilleure défense contre l'arbitraire reste la solidarité des équipes : ne restez pas isolés et soyez attentifs aux collègues en difficulté.



**PENURIE ET RESTRICTIONS BUDGETAIRES :
LA PECHE AU PERSONNEL
EN REPOS EST OUVERTE.**



**NOS CONGES ? UN DROIT !
NON AUX RAPPELS AU DOMICILE.**

Les directions ont obligation de vous accorder les Congés annuels non pris pour raison de santé

La Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE, 20 janvier 2009, affaires C-350/06, Gerhard Schultz-Hoff, Stringer e.a) a jugé récemment que priver un salarié ou un agent public, de la possibilité de prendre tout ou partie de ses congés annuels payés, alors qu'il a été placé en congé de maladie sur la fin de la période de référence était contraire à la directive de l'article 7 de la directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003.

En conséquence, la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique (DGAFP) demande à tous les chefs de service d'accorder automatiquement le report du congé annuel restant dû au titre de l'année écoulée à l'agent qui, du fait d'un des congés de maladie prévus par l'article 34 de la loi n° 84-16 du 1er janvier 1984.... n'a pu prendre tout ou partie dudit congé au terme de la période de référence.

Si vous êtes concernés, contactez-nous !

Mobilité interne :

SUD gagne la publication institutionnelle

Au CTE de mars, la direction entendait graver dans le marbre la fin de la mobilité inter-pôle, en posant le principe, à quelques rares exceptions, d'une publication interne à chaque pôle de leurs postes vacants. SUD défend au contraire une publication de chaque poste dans l'ensemble de l'établissement, au nom de l'égalité entre les agents et de l'unité du CHU. Nous avons réussi à faire mettre au vote ce projet à force de ténacité et à faire adopter par le CTE malgré le fatalisme ambiant.

La Direction nous l'a confirmé mi-avril : c'est la procédure défendue par SUD qui sera suivie par l'Etablissement, soit l'accès de chaque agent à la candidature à toutes les vacances de poste, ce qui n'est pas une petite victoire.

La direction du CHU crée un fonds de dotation pour capter les investisseurs



Maintenant il va falloir expliquer aux agents qu'ils seront payés en pièces jaunes...

PARM en grève !

Obsédés par le « temps de décroché », la direction veut utiliser un financement de l'Agence Régionale de Santé pour rajouter 2 nouveaux horaires aux PARM. 2 horaires insensés, ni de jour, ni de nuit dont personne ne veut. Ce que Les PARM exigent, c'est un 4^e horaire de nuit dédié à la prise en charge de l'urgence vitale, qui après 21h repose sur un seul agent, comme pour le conseil en médecine générale...

Pour refuser cet horaire et réclamer des moyens adaptés à leur mission de service public, les PARM ont décidé de se mettre en grève illimitée... SUD est à leurs côtés depuis le début.

Chauffeurs en grève !

Normalement, pour récupérer, convoier et manutentionner les chariots de linges, les chauffeurs sont en binôme. C'est trop, évidemment, selon la direction, qui veut supprimer le poste d'accompagnateur et transférer cette charge sur le service intérieur de l'Hôpital qui est déjà en sous-effectif suite aux départs en retraite non remplacés.

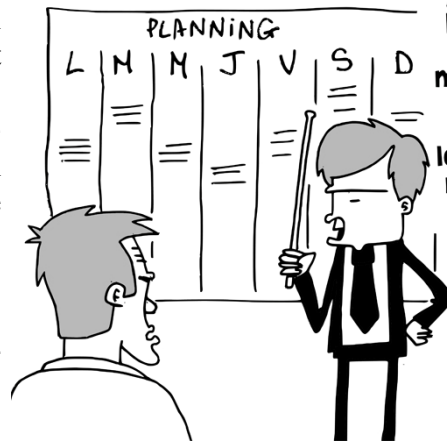
Dans sa grande bonté d'âme, la Direction a proposé des reclassements aux chauffeurs... mais comment proposer des reclassements dans leur filière à des agents qui souffrent déjà de TMS.

Une provocation de plus pour nos collègues qui ont déclenché un mouvement de grève le mardi 24 mai.

Le CHS-CT de la Tauvrais envahi

Depuis début 2011, la tension est palpable dans tout le pôle AUMIG, et en particulier en gériatrie, où le manque d'effectifs est particulièrement criant. Nos collègues avaient déjà envahi le CTE de mars à l'occasion d'un mouvement de grève, et avaient ainsi obtenu des postes. Cette fois-ci, c'est le CHS-CT qu'ils ont investi et ont dénoncé les conditions de travail intenable en gériatrie. Les représentants du personnel ont alors suspendu la séance et demandé un report du CHS-CT.

15 Postes manquants en Gériatrie : le Personnel Doit gérer l'ingérable



w. + Sanrankune

Hôtel-Dieu : la mobilisation paye

Depuis février, la situation dans les services de gériatrie de l'Hôtel Dieu était dramatique. Avec 21 postes non pourvus, le travail en sous-effectif était devenu le quotidien insupportable des collègues et des patients. Du CHS-CT au Conseil de Surveillance, en passant par le CTE, avec la dynamique des collègues qui ont eu la détermination de se mettre en grève, SUD est allé sur le terrain pour amener la Direction à traiter le problème de front.

Pour preuve, 5 recrutements de contractuels ont été effectués mi-mars, et 13 collègues du SDR central sont désormais affectés en permanence à l'Hôtel Dieu (ce qui va poser d'ailleurs d'autres problèmes au niveau de l'établissement). De plus, elle s'est engagée devant nous à pérenniser ces postes par des mises en stage très rapide. Voilà ce que l'on obtient lorsque l'on se mobilise !

Et comme SUD n'a cessé de faire du lien avec l'ensemble du pôle AUMIG, d'autres recrutements ont été finalisés, à la Tauvrais, où le long séjour était également en difficulté, ainsi qu'au SAU. SUD va vérifier que la situation se stabilise définitivement. Mais pas de triomphalisme... l'avenir de la gériatrie reste très incertain avec le passage en EHPAD en septembre. Plus d'infos dans un prochain BIFISUD !

PAS DE LIMITE AU PROGRES...

ENCORE Plus fin,
ENCORE Plus léger,
ENCORE Plus Cher !!

...mais avec toujours les
mêmes Patients !!

Après l'IPAD 2, on
invente l'EHPAD 2 !!

Moins de
Personnel !

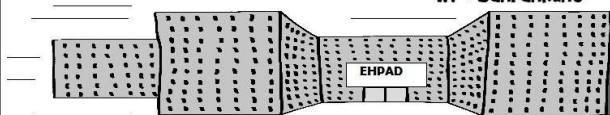
Moins de
soins !

Moins de
tout !!

EHPAD

2

w. + Sanrankune



Baromètre social : les instances envahies :

- CTE du 15 mars : envahi par les collègues de la pharmacie et du pôle AUMIG
- CHSCT de Pontchaillou du 15 mars : envahi par les collègues de la pharmacie
- CHSCT de l'Hôtel Dieu du 17 mars : envahi par les collègues de l'Hôtel Dieu
- CHSCT de La tauvrais du 19 mai : envahi par les collègues de la Tauvrais
- CHSCT de coordination du 9 juin : envahi par les PARM

IBODE : La saignée

D'ici juin, 13 IBODE vont quitter le CHU suite à l'appel d'air causé par la réforme des retraites... Quant on sait qu'à l'hôpital Sud, un poste d'IBODE va être remplacé au bloc par un poste d'IDE, on peut être inquiet pour la pérennité de cette spécialisation au CHU... et pendant ce temps, à la Sagesse, on embauche des IBODE à mi-temps...



Blocs : Tirer sur l'élastique

Soucieuse d'augmenter son activité pour gratter plus d'argent (ou plutôt « répondre à des demandes non satisfaites »), la Direction entend augmenter encore les plages d'ouverture des blocs... En CME, certains médecins ont osé demander avec quel personnel le Directeur Général allait les faire tourner... Réponse : les médecins ont le choix entre du personnel, ou du matériel médical...

A Besançon, la CME, qui a déjà tiré les conséquences de ce type de politique, rapporte que la communauté médicale a "perdu totalement confiance envers le ministère" de la santé face à "ces baisses majeures de dotation, (...) Elle estime donc "de son devoir de ne plus cautionner une politique qui aboutit à une dégradation de la prise en charge des malades et à une désespérance des soignants". (APM, 27/5)

Désastre De la Pharmacie : selon la Direction, c'est uniquement parce que nous sommes "au milieu du gué"



Elèves IDE grugés

Dans certains services, l'encadrement impose aux élèves IDE en stage d'assurer des week-ends en tant qu'AS, avec récupération en semaine des 2 RH. L'arnaque est double : Ces deux journées sont décomptées sur leur stage, et les élèves ne touchent pas l'indemnité de dimanche. Pire, les élèves perdent carrément le bénéfice de ces journées pour se former à leur futur métier d'IDE, puisqu'elles doivent récupérer en semaine.

SUD dénonce ces bricolages indignes d'un CHU et de sa mission de service public de formation. SUD a dénoncé ces pratiques à la DRH et à la Direction de l'IFSI pour qu'elles les traquent et qu'elles y mettent fin... Et quand on pense que la Direction prétend qu'il y a trop d'AS au CHU !!!

De notre côté, ne laissons pas nos futurs collègues dans la difficulté, signalez-nous ces situations si vous en êtes témoins.

Lu sur la porte du bureau d'un cadre

« Certaines personnes apportent de la joie en entrant en ce lieu, d'autres c'est en en sortant »

Une Psychologue du personnel est en activité au CHU !

Anne-Sophie SEVIN, psychologue clinicienne, a pris ses fonctions il y a quelques semaines. Elle est habilitée à recevoir en entretien les agents qui le désirent. Pour SUD, il s'agit d'une opportunité pour le personnel d'exprimer ses difficultés professionnelles et la souffrance engendrée par la dégradation des conditions de travail au CHU.

Sous-effectifs : Quelques moyens pratiques de lutter

Refus des rappels à domicile :

Si dans une équipe, PERSONNE ne revient sur ses repos... vont-ils continuer à supprimer les mensualités de remplacement

Recours à l'encadrement en cas de conflit éthique :

Si en raison d'un sous-effectif, vous ne pouvez assurer l'intégralité de vos tâches et que vous êtes obligés de choisir, ne choisissez pas. Demandez EN EQUIPE au cadre, au cadre sup ou à l'administrateur de garde quelles tâches vous devez abandonner pour la journée. Le consigner par écrit au moment des transmissions... Par exemple : laver ou lever le patient (cas réel à l'Hôtel Dieu en mars) ; hygiène des locaux ou soin des patients ?

Faire des événements indésirables à chaque sous-effectif :

Mentionnez l'effectif normal et l'effectif réel. Ne citez pas de noms et signez « l'équipe de soin » (pas de noms). Imprimez l'écran et adressez nous en la copie.



MENOTTES-PHONE

OSONS DIRE NON
SUD
Solidaires
Santé
Sociaux

Rester pendant ses repos à disposition de l'employeur, s'appelle une astreinte.

Elle est réglementée et doit être rémunérée, c'est la loi. Faisons la respecter !

Quand projet social rime avec plan social

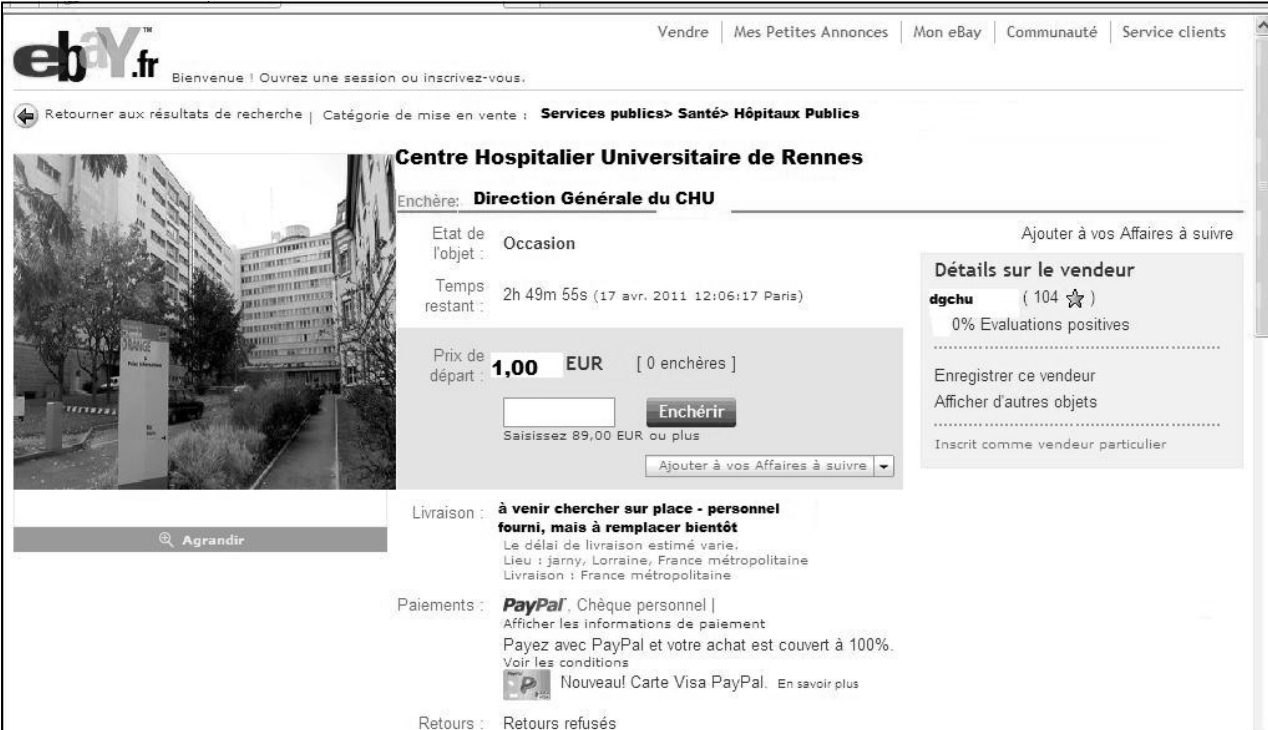
Par curiosité intellectuelle, SUD s'est laissé inviter au groupe de préparation du projet social 2012-2016. Nous étions venus avec le nôtre sous le bras. Evidemment, notre projet social n'a rien à voir avec celui de la Direction. Quand on jette un coup d'œil au « projet social » de la Direction, on comprend pourquoi :

- Développer les « compétences managériales »
- Mettre en place des « organisations de travail pertinentes et une gestion efficiente des emplois » et améliorer le « guide des restructurations... »
- « Accompagner la mise en place de la nouvelle gouvernance »
- « Elaborer les règles de management au sein des pôles favorisant écoute et dialogue »...

Dans le projet social de SUD, nous défendons :

- Travail en 8h d'amplitude de jour et 10h la nuit doit être la règle
- Panier repas gratuit pour les agents de nuit et d'après-midi
- Vraies salles de repos pour le personnel.
- Libre choix du temps partiel et de sa quotité
- Accès total des agents au logiciel de gestion du temps de travail
- Formations en début d'année à la place des pointages obligatoires
- Logements pour les nouveaux arrivants
- Augmentation des places de crèche

Et bien d'autres idées encore !...Alors autant vous dire que nous ne participerons pas à une telle mascarade !



ebay.fr | Vendre | Mes Petites Annonces | Mon eBay | Communauté | Service clients

Bienvenue ! Ouvrez une session ou inscrivez-vous.

Retourner aux résultats de recherche | Catégorie de mise en vente : **Services publics > Santé > Hôpitaux Publics**

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes

Enchère: **Direction Générale du CHU**

Etat de l'objet: Occasion

Temps restant: 2h 49m 55s (17 avr. 2011 12:06:17 Paris)

Prix de départ: **1,00 EUR** [0 enchères]

Saisissez 89,00 EUR ou plus

Ajouter à vos Affaires à suivre

Détails sur le vendeur

dgchu (104 ☆)

0% Evaluations positives

Enregistrer ce vendeur

Afficher d'autres objets

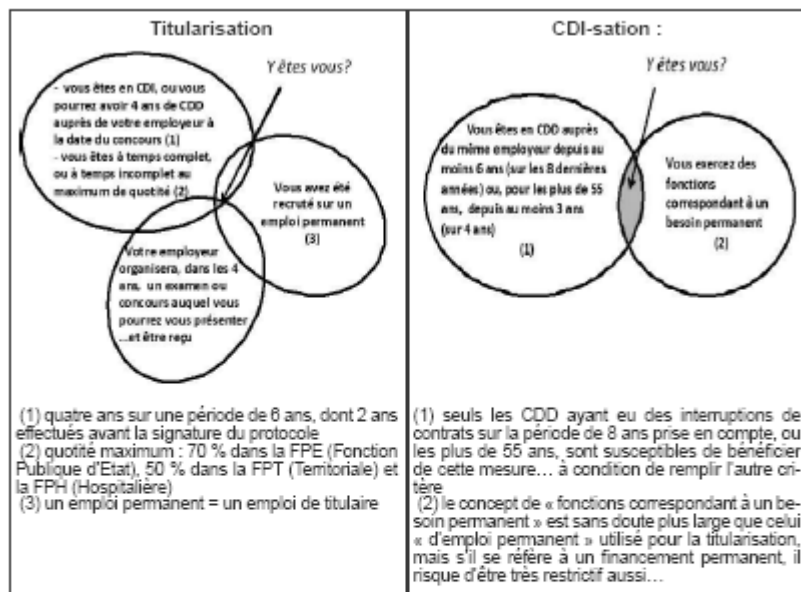
Inscrit comme vendeur particulier

Livraison : à venir chercher sur place - personnel fourni, mais à remplacer bientôt
Le délai de livraison estimé varie.
Lieu : jarny, Lorraine, France métropolitaine
Livraison : France métropolitaine

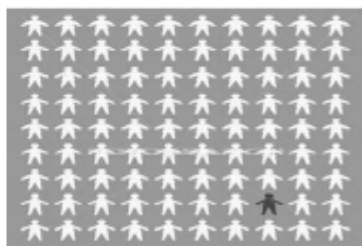
Paiements : **PayPal** . Chèque personnel | Afficher les informations de paiement
Payez avec PayPal et votre achat est couvert à 100%.
Voir les conditions
 Nouveau! Carte Visa PayPal. En savoir plus

Retours : Retours refusés

« DÉPRÉCARISATION » : L'ART DE FAIRE SEMBLANT...



UN DROIT À TITULARISATION SANS POSTE DE TITULAIRE C'EST COMME UN DROIT AU LOGEMENT SANS LOGEMENT !



Titularisation et « CDI-sation » nécessitent de mobiliser un support budgétaire d'emploi permanent. Or le projet gouvernemental ne prévoit pas de création de poste supplémentaire ! (Au contraire, les suppressions vont continuer...)

Les « concours spéciaux » pour la titularisation, les CDI, doivent se faire sur les postes vacants disponibles. Ils viennent en déduction (et en concurrence) des concours externes « normaux ». A l'employeur de faire la répartition... de la pénurie de postes !

Socio-éducatifs : un mouvement pour l'avenir

Depuis mars, les travailleurs sociaux (assistants sociaux, animateurs...) des fonctions publiques hospitalières et territoriales se battent pour la reconnaissance de leur formation et sa valorisation sur leur carrière. Outre des revendications salariales légitimes, ce mouvement est porteur de leçons : la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale luttent côte à côte pour le même objectif de défense du service public et des métiers qui le composent. Pour SUD, le salut ne peut être que dans l'unification de nos efforts... Nous les avons soutenus le 16 juin lors de leur manif nationale à Paris.

Contractuels dans la FP :

Le gouvernement recule... mais les contractuels n'avancent pas !

Le protocole sur la réduction de la précarité dans la fonction publique vient d'être signé par certaines organisations syndicales. Solidaires (les SUD) ne l'a pas fait. Si le gouvernement a reculé sur quelques points particulièrement scandaleux, il maintient le cap sur l'affirmation du CDI comme alternative au statut de fonctionnaire... certes, des concours seront ouverts pour les contractuels,

mais on ne sait ni dans quelles proportions, ni les conditions d'ancienneté pour y accéder... Nous avons d'ailleurs demandé à la Direction qui pourrait être titularisé... bizarrement, pas de réponse... Le but véritable de ce plan est de privatiser la fonction publique et mettre fin à la sécurité de l'emploi. SUD combattra cette réforme, mauvaise pour les salariés.

Rappelons que les contractuels au CHU ont le droit de vote pour les élections des représentants du personnel au CTE, l'instance d'établissement où toute la politique du CHU est présentée au personnel.

Alors, collègues contractuels, faites entendre votre voix :

VOTEZ SUD LE 20 OCTOBRE 2011!!!



ON NE LÂCHE RIEN

Elections octobre 2011. Votez pour vous, votez Solidaires!



Trop de fonctionnaires en France ?

La France c'est :

- 89,5 fonctionnaires pour 1 000 habitants (150 en Suède et 90 en Grande Bretagne)
- 22,5 % de l'emploi total sont des emplois publics (31 % en Suède et 18,5 % en G.B.)
- 18,1 % de la richesse nationale consacrée aux dépenses de rémunérations et de sous-traitance des administrations publiques (25 % en Suède et 23,2 % en G.B.)

SUD majoritaire au CRG Chantepie...

Après qu'un autre syndicat ait contesté les premières élections, les collègues du CRG ont persisté dans leur choix de voir une équipe syndicale VRAIMENT différente les représenter : nos camarades de SUD CRG ont remporté une majorité encore plus large au Comité d'Entreprise et au DP ! De quoi donner de bonnes idées, non ?



POUR DIRE NON AUX SOUS-EFFECTIFS INSTITUTIONNELS :

FAITES DES EVENEMENTS INDESIRABLES EN EQUIPE, ET ENVOYEZ NOUS LA COPIE D'ECRAN !!

Union Syndicale
Solidaires

Recevez le journal **BIFI Sud**

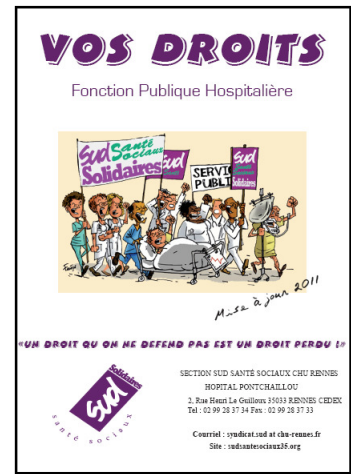
Abonnez-vous, c'est gratuit !

Nom :

Prénom :

Service :

A retourner à : *Syndicat Sud Bâtiment des écoles Pontchaillou*



La brochure « vos droits », mise à jour 2011, est disponible gratuitement dans nos locaux syndicaux !

Passez pour nous la demander !!!

Salaires : les fonctionnaires encore au régime grec
Ils nous l'avaient promis, et ils l'ont fait. Pour la 2^e année consécutive, le point d'indice des fonctionnaires est gelé. Pas grave, pour le gouverne-MENT. Notre salaire n'aurait pas cessé d'augmenter, mais c'est uniquement grâce à l'ancienneté, et cela ne concerne donc pas tout le monde. Le traitement, lui, a stagné et n'a donc même pas suivi l'inflation, ce qui correspond à une baisse du pouvoir d'achat... et pendant ce temps, les banques et le CAC 40 se sont remis à faire des bénéfices !

SUD et SOLIDAIRES ont appelé à se mobiliser le 31 mai pour réclamer une politique salariale juste... Ce n'est que le début de la bataille ! Tout est encore à gagner.

SUD-O-CHU

	8			2		5		
					7			2
	3	5		8		1	4	
8		2	9			6		5
4		3			5	9		8
	4	8		3		7	9	
5			4					
		1		6			5	



Se syndiquer aujourd'hui : un droit ? NON, une NECESSITE !

Ce numéro n'a pas été réalisé en travaillant en 12 heures